

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

C	= Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS	= Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
CNPSPY	= Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
V	= Visite de jour au domicile du malade par le médecin
VN	= Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
VD	= Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
VD	= Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
PC	= Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
K	= Actes de chirurgie et de spécialistes

SF	= Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
SFI	= Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM	= Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI	= Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP	= Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY	= Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z	= Electro - Radiologie
B	= Analyses

## POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU
- PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUÉS EN SERIE, il s'agit
- d'actes répétés en plusieurs séances ou actes
- globaux comportant un ou plusieurs échelonnements
- dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPÉDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA  
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 26  
FAX : 05 22 91 26 52  
TELEX : 3998 MUT  
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc

FEUILLE DE SOINS 1602204

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : NAOUM MOHAMED  
 Matricule : 8790 Fonction : CC Poste :  
 Adresse : 10, Rue AZEMIA Apt 12 OASIS/C  
 Tél. : 06169529x Signature Adhérent :

### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : NAOUM Mohamed Age     
 Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant

Date de la première visite du médecin : MUPRAS 19 SEP 2019

Nature de la maladie : Soin Dentaire  
 19 SEP 2019

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

Accueil Siège/Ram  
 Casablanca le 26/08/19 Signature et cachet du médecin  
 Durée d'utilisation 3 mois

Abdelmoumen Jemaa El Fna  
 Dentiste, Antige Bda Noua  
 05 22 86 58 96

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

des es	Natures des Actes	Nombre et Coefficent	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Chet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Chet et Signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficents	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Chet et Signature du praticien	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
	Le 26/08/19	45 traitement canalaire	D 15
	45	Chirurgien Dentiste Al Miaraj Center, Angle Bd Anouar 1er Abdenoumen 3eme Etage N° 41	MONTANT DES SOINS 800DA
	26/08/19	Professeur BAITE Mohamed Chirurgien Dentiste Al Miaraj Center, Angle Bd Anouar 3d Abdenoumen 3eme Etage N° 41 Tel: 05 22 66 59 86	DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION 26/08/19
	BBA	BBB	Coefficient des travaux
	BBB	BBB	MONTANT DES SOINS
	BBB	BBB	DATE DU DEVIS
	BBB	BBB	DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession		
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur BAITE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris V
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat d'études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie

INPE:09.402.75.47 / ICE: 001668421000015 / N° PATENTE: 36362364 / IF: 144498 / N° CNSS: 4157378

Casablanca le 26/08/2019

### Facture

**NAOUM MOHAMED**

Traitemet canalaire sur la 45

D15

24 SEP. 2019  
Dr. Baite

DR  
D15  
MTH

**Montant des honoraires** : **800 dh**

Professeur BAITE Mohamed  
Chirurgien Dentiste  
Al Miaraj Centre, Angle Bd Anoual  
Bd Abdelmoumen 3ème Etage N°41  
Tel: 05 22 86 59 86

AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca  
Tel: 05 22 86 59 86  
Mail: centredrbaite@gmail.com

Le 26.08.19.

# NAOUM MOHAMED

Traitement canalaire sur 45

Rx avant



rx après



✓ 24 SEP 2019

Professeur BAÏTE Mohamed  
Chirurgien Dentiste  
Al Miaraj Center, Angle Bd Anoua  
Bd Abdelmoumen Jème Etage N° 4!  
Tél: 05 22 86 59 86